MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N°MINEPST/CABMIN/JMK/159/2023 DU 28/01/2023 PORTANT DESIGNATION ET AFFECTATION DE QUELQUES INSPECTEURS PRINCIPAUX PROVINCIAUX ADJOINTS ET ASSISTANTS PROVINCIAUX DU SECOPE AU SEIN DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011, spécialement en ses articles 43, 45, 90 et 93 ;

Vu la Loi n° 16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des Agents de Carrière des Services Publics de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance n°82§029 du 25 mars 1982 portant règlement d'Administration relatif au Personnel de Carrière des Services Publics de l'Etat, spécialement en ses articles 6 et 8 ;

Vu l'Ordonnance n° 19/056 du 19 mai 2019 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n° 19/077 du 26 août 2019 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n°20/016 du 27mars 2020 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n°20/017 du 27 Mars 2020 fixant les attributions des ministres ;

Vu l'Arrêté Ministériel N°MINEPSP/CABMIN/001/121/85 du 25 Septembre 2018 portant création d'un service spécialisé de Contrôle de la Paie et de la maitrise des effectifs des Enseignants et du personnel Administratif des Ecoles ;

Vu l'Arrêté Ministériel N°MINEPSP/CABMIN/1268/2018 du 25 Avril 2018 portant modification de structure organique de la Direction Provinciale du service de contrôle et de la Paie des Enseignants « SECOPE » ;

Fake News